Recherche

Index

Auteurs
Mots-clés
Langues

Numéros en texte intégral

124 | 2025
Uruguay : permanences, récupérations, disparitions et réapparitions du passé dans le présent
123 | 2024
Circulations et resignifications des musiques populaires en Amérique latine
122 | 2024
Les frontières en Amérique latine : constructions, déconstructions, mises à l'épreuve
121 | 2023
Penser la recherche depuis les marges
120 | 2023
L'histoire du temps présent en Amérique latine
119 | 2022
L'Anthropocène, vu d'Amérique latine
118 | 2022
Représentations et usages du passé en Amérique latine
117 | 2021
Crises en vers
116 | 2021
La bande dessinée argentine : un espace d'engagement politique ?
115 | 2020
L'Amérique latine face à la transition énergétique
114 | 2020
Paraguay : une cartographie entre oubli et mémoire
113 | 2019
Narcotrafic et productions culturelles mexicaines ; Les marchés de la littérature du XXIe siècle
112 | 2019
Justice et infra-justice dans le Mexique indépendant
111 | 2018
La mine hier et aujourd'hui en Amérique latine
110 | 2018
Bêtes et plantes en Amérique latine
109 | 2017
Canne à sucre en Caraïbe
108 | 2017
Croire aujourd'hui en Amérique latine
107 | 2016
Indiens, Noirs et *marrons* dans le Brésil septentrional : XVIIe-XIXe siècle
106 | 2016
Construire l'État, moderniser le pays : Pérou (1821-1930)
105 | 2015
Cuba, cultures contemporaines
104 | 2015
Amérique latine : mémoires et histoires nationales
103 | 2014
La Bolivie contemporaine et ses représentations
102 | 2014
Citoyenneté et formes de violence
101 | 2013
Sociabilités d'Amérique latine
100 | 2013
Regards sur 50 ans de latino-américanisme
99 | 2012
Le Brésil *caipira*. Une culture, ses représentations
98 | 2012
Icônes d'Amérique latine
97 | 2011
La Révolution mexicaine et ses représentations
96 | 2011
Les Amazonies : unité et diversité
95 | 2010
Mélanges
94 | 2010
Les indépendances en Amérique latine
93 | 2009
Hommage à Jacques Gilard
92 | 2009
Cinémas du réel en Amérique latine (XXIe siècle)

Tous les numéros →

Présentation

Équipe éditoriale
Politique éditoriale
Consignes aux auteurs
Liste des collaborateur.rice.s
Référencement de la revue
Abonnement et échanges

Informations

Contact
Mentions légales et crédits
Politiques de publication

Appels à contribution

Appels en cours

Suivez-nous

Lettres d'information

La Lettre d'OpenEdition

96 | 2011
Les Amazonies : unité et diversité

À propos de Lévi-Strauss

Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss : linguistique et anthropologie structurales

Jacques Durand et Jean-Pierre Albert

p. 151-163

https://doi.org/10.4000/caravelle.4586

Résumé | Index | Plan | Texte | Bibliographie | Citation | Auteurs

Résumés

FRANÇAIS | ESPAÑOL | ENGLISH

Après avoir restitué brièvement le contexte de sa rencontre avec Jakobson aux USA au début des années 1940, ce texte essaie d'identifier ce qui a fasciné Lévi-Strauss dans la phonologie de Troubetzkoy et de Jakobson qu'il découvre alors. Un retour sur la notion de phonème permet d'identifier, à partir de la notion intuitive de son distinctif, une conception de la langue comme système de différences comparable à celle de Saussure. Telle est l'origine de l'importance accordée par Lévi-Strauss à des oppositions structurales dont il pense qu'elles organisent aussi bien la parenté ou les mythologies. On rappelle ensuite quelques grands résultats de l'analyse structurale en anthropologie (par exemple une nouvelle conception du symbolisme), avant d'évoquer l'impact critique de la linguistique chomskyenne sur cette conception des liens entre linguistique et anthropologie.

Entrées d'index

Mots-clés : Troubetzkoy (Nikolaï Sergueïevitch), Lévi-Strauss (Claude), Chomsky (Noam), phonologie, mythologie

Keywords: Troubetzkoy (Nikolaï Sergueïevitch), Lévi-Strauss (Claude), Chomsky (Noam), phonology, mythology

Palabras claves: Troubetzkoy (Nikolaï Sergueïevitch), Lévi-Strauss (Claude), Chomsky (Noam), fonología, mitología

Plan

Linguistique et anthropologie aux USA avant 1940
La découverte de la phonologie
Noam Chomsky : la fin d'une aventure ?
Quelques conclusions

Texte intégral

fac-similé PDF 209k Freemium

1 Dans ce travail, nous explorons divers aspects de la relation entre Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss. Nous espérons que cette réflexion nous aidera à mieux comprendre les rapports entre deux disciplines à travers le positionnement de deux personnalités qui ont marqué leur champ. Par-delà le fait historique de leur rencontre aux USA au début des années 1940, de leur collaboration et de leur amitié, ce qui nous retiendra est, fondamentalement, la question de la genèse et du déclin du paradigme structural en linguistique et en anthropologie. Ce faisant, nous ne saurions prétendre à une grande originalité. Divers aspects de la relation entre Jakobson et Lévi-Strauss et de leur rôle dans ce qu'on a appelé le structuralisme ont été explorés dans de nombreux travaux, dont les deux volumes de François Dosse au début des années 1990, *Histoire du structuralisme*. Lévi-Strauss lui-même, on va le voir, a toujours mis en avant sa dette à l'égard de la linguistique, qu'il souligne dès son article de 1945 « L'analyse structurale en linguistique et en anthropologie ». Mais si la relation entre les deux disciplines prend avec lui un tour nouveau, on aurait tort de conclure que cette convergence serait inédite au début des années 1940.

Linguistique et anthropologie aux USA avant 1940

2 La véritable rencontre entre Lévi-Strauss et la linguistique se fait à travers Jakobson, mais il faut rappeler que, durant son séjour américain, Lévi-Strauss a côtoyé la fine fleur de l'anthropologie américaine : Franz Boas, Alfred Kroeber, Ralph Linton, Ruth Benedict, Margaret Mead. Or cette anthropologie est fortement marquée par l'étude du langage. En fait, on peut parler d'une symbiose entre linguistes et anthropologues dans les USA de la première moitié du xxe siècle. Ainsi, Franz Boas contribue largement à la somme encyclopédique de 1911 *Handbook of American Indian Languages* dont il est l'éditeur. Tout chercheur qui voulait faire carrière en linguistique générale devait s'essayer à l'étude des langues amérindiennes et les deux plus grands noms de la linguistique américaine avant la deuxième guerre mondiale – Leonard Bloomfield et Edward Sapir – ont fourni d'excellentes descriptions de langues amérindiennes. L'œuvre d'Edward Sapir, quant à elle, couvrant à la fois la linguistique et l'anthropologie.

3 Cette linguistique américaine ne se pense pas comme « structuraliste », même si le terme peut lui être appliqué rétrospectivement, mais plutôt comme « descriptive ». Elle combat le prescriptivisme hérité de la tradition européenne et les descriptions de langues amérindiennes fournies par cette tradition qui impose un carcan grammatical gréco-latin à des langues qui ont des structures bien différentes. Boas dans son introduction au *Handbook* se plait à souligner que des distinctions qui nous paraissent nécessaires sont régulièrement absentes dans ces langues – ainsi en kwakiutl la distinction entre singulier et pluriel n'est pas obligatoire, de même qu'en esquimau (comme on disait à l'époque pour l'inuit) l'opposition présent/passé. Mais, a contrario, elles présentent des distinctions que nous négligeons. Linguistique et anthropologie convergent ainsi, à un premier niveau, sur l'idée d'un lien intime entre langue et culture, les langues étant à la fois un reflet de la diversité des cultures et les premiers instruments des conceptualisations du réel dont les hommes disposent. C'est donc, en un sens, la « structure » des langues qui réagit sur les catégories culturelles, et tel est bien le sens de ce qu'il est convenu d'appeler hypothèse Sapir-Whorf.

4 Un second élément que Lévi-Straus retient de cette tradition intellectuelle est son recours à la notion d'inconscient. Dans son livre d'entretiens avec Didier Éribon *De près et de loin*, il signale le rôle de Boas à ce propos : « Boas a été également l'un des premiers – j'ai écrit parfois que c'était Saussure, mais en fait Saussure ne s'est pas exprimé là-dessus, cela découle indirectement de son œuvre – à insister sur ce fait essentiel pour les sciences de l'homme : les lois du langage fonctionnent au niveau inconscient, en dehors du contrôle des sujets parlants, on peut donc les étudier comme des phénomènes objectifs ».

5 De cette tradition émerge donc une vision de chaque langue comme possédant une structure autonome différente de celle de chaque autre langue et pour l'essentiel inconsciente. Une partie de ces idées est liée à ce qu'on appellera plus tard le structuralisme saussurien et postsaussurien. Dans le *Cours de linguistique générale* (1916), un ouvrage posthume qui en pose les principes généraux, F. de Saussure offrait entre autres choses une théorie de la valeur sémantique des signes linguistiques, liée à leurs relations horizontales et non à leur détermination verticale par le référent, qui le rapproche de l'hypothèse Sapir-Whorf tout en introduisant de façon plus claire le point de vue structural. Et c'est de cet héritage saussurien que Jakobson est porteur.

La découverte de la phonologie

6 Lorsque Lévi-Strauss rencontre Jakobson, il est séduit. Citons ce qu'il dit à Didier Éribon :

> J'étais à l'époque une sorte de structuraliste naïf. Je faisais du structuralisme sans le savoir. Jakobson m'a révélé l'existence d'un corps de doctrine déjà constitué dans une discipline : la linguistique, que je n'avais jamais pratiquée. Pour moi, ce fut une illumination.

7 Lévi-Strauss exprimait le même enthousiasme dans l'article cité plus haut et repris dans son *Anthropologie structurale* : « L'anthropologie et la sociologie n'attendaient de la linguistique que des leçons ; rien ne laissait présager une révélation » (p. 45). La révélation en l'occurrence provient de la phonologie. Citons-le à nouveau :

> [La phonologie] n'a pas seulement renouvelé les perspectives linguistiques : une transformation de cette ampleur n'est pas limitée à une discipline particulière. La phonologie ne peut manquer de jouer, vis-à-vis des sciences sociales, le même rôle rénovateur que la physique nucléaire, par exemple, a joué pour l'ensemble des sciences exactes.

8 En quoi consiste exactement cette révolution ? Ici Lévi-Strauss se réfère en premier à Nicolas Troubetzkoy puis à Jakobson. Le programme de Troubetzkoy est ramené à quatre principes fondamentaux :

1. La phonologie passe de l'analyse de phénomènes conscients à celle de leur infrastructure inconsciente.
2. Elle se refuse à traiter les termes comme des entités indépendantes car elle prend pour base les relations entre les termes.
3. Elle est fondée sur la notion de système. Elle ne se borne pas à déclarer que les phonèmes sont organisés en systèmes mais « elle *montre* des systèmes phonologiques concrets et met en évidence leur structure ».
4. Elle vise à découvrir des lois générales soit inductivement, soit par déduction logique, ce qui, écrit Troubetzkoy, leur donne un caractère absolu.

9 Concernant le premier point, on peut penser que ce qui séduit LéviStrauss est ce que Bourdieu appellera dans les années 1970 le « principe de la non conscience », comme condition d'accès à des données objectives sur les déterminations de l'ordre humain. Les principes (2) et (3) sont intimement liés et nous allons en dire quelques mots en parlant premièrement des phonèmes et ensuite de la théorie des traits distinctifs. Le point 4, enfin, pose à la fois la question des formalisations et celle de l'universalité des lois qui régissent les systèmes phonologiques.

10 Essayons pour commencer d'expliquer brièvement ce qu'est la phonologie.
On fait souvent remonter les débuts de la phonologie moderne à la mise en place du concept de **phonème** entre la fin du xixe et le début du xxe siècle. L'idée intuitive de « son distinctif » (c'est-à-dire de son permettant de distinguer les mots d'une langue) n'est guère nouvelle et sous-tend les systèmes d'écriture alphabétique depuis plusieurs millénaires. En schématisant, un son est distinctif dans une langue dès lors que, en dépit de réalisations plus ou moins variables, dites allophoniques, il suffit à distinguer des paires de mots différents. Ainsi, en français, les différentes réalisations du « r » (telles qu'elles existent dans la langue standard et dans les prononciations individuelles ou régionales) sont sans incidence sémantique. Ce n'est pas le cas en espagnol, qui en compte deux présentes dans la graphie par l'opposition entre « rr » et « r » - par ex. *perro* (« chien ») et *pero* (« mais »), soit l'opposition entre une vibrante et une battue.

11 Le concept de phonème, opposé à ses réalisations allophoniques, s'est généralisé dans la première moitié du vingtième siècle. Même si la notion n'est pas clairement explicitée dans le *Cours de linguistique générale* de Saussure (1916), elle s'intègre parfaitement à sa démarche et aux grandes oppositions qu'il établit. La phonologie d'une langue ne se limite évidemment pas à un inventaire de sons distinctifs et de réalisations. Les mots et les énoncés sont en général des unités obtenues par combinaison de phonèmes. La phonologie ne peut donc se cantonner à l'axe 'vertical' des substitutions (axe **paradigmatique** dans le vocabulaire de Saussure) mais doit aussi examiner l'axe horizontal des enchaînements de phonèmes (axe **syntagmatique**). Néanmoins, le phonème est l'unité princeps de la linguistique dans ce qu'on appellera plus tard le structuralisme. Ainsi André Martinet (1960) pose comme fondamentale l'existence, dans toute langue, de deux plans qu'il appelle 'première articulation' et 'deuxième articulation'.

12 « La **première articulation** du langage », dit Martinet « est celle selon laquelle tout fait d'expérience à transmettre s'analyse en une suite d'unités douées chacune d'une forme et d'un sens. » Ainsi, pour reprendre un de ses exemples, *j'ai mal à la tête* se décompose en six unités de la première articulation (*j'*, *ai*, *mal*, *à*, *la*, *tête*) qui ont chacune une forme (un **signifiant**) et un sens (un **signifié**). Martinet appelle ces signes des monèmes (que les linguistes américains appellent plutôt des morphèmes). Or ces unités de première articulation ne peuvent s'analyser en **unités successives** plus petites douées de sens : le mot *tête* veut dire « tête » et l'on ne peut attribuer à ses sous-parties successives (/t/ + /ɛ/ + /t/ en français standard) des sens distincts dont la somme serait équivalente à « tête ». En revanche, la forme phonique est analysable en une succession d'unités dont chacune contribue à distinguer *tête* d'autres unités comme *bête, tante* ou *terre*. C'est ce que Martinet désigne comme **la deuxième articulation** du langage. On aboutit ainsi à la définition suivante :

> Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent aussi d'une langue à une autre. (1960 : 20)

13 La phonologie, avec Troubetzkoy et ses *Grundzüge der Phonologie* 1939 (dorénavant *Principes de phonologie*), consiste précisément en la recherche des lois relatives à la nature des phonèmes et à leurs rapports mutuels dans les langues. Il faut pour cela les analyser eux-mêmes de façon à dégager ce qu'il appelle des **traits distinctifs.** Avant lui, les sons étaient déjà décrits en termes de propriétés phonétique ([p] = consonne, bilabiale, sourde, etc.). Ce qui apparaît avec Troubetzkoy est l'idée qu'un phonème n'est pas envisageable en dehors des réseaux de traits distinctifs simultanés dont il se compose. Et ce qui caractérise ces traits est précisément qu'ils permettent de « distinguer » des entités en s'opposant les uns aux autres au sein de structures relationnelles. Par exemple en français l'opposition entre sons sourds et sonores peut être extraite des relations proportionnelles suivantes qui structurent une bonne partie des consonnes du français : p :b = t :d = k :g = f :v = s :z, etc.

14 Les corrélations de ce type jouent un rôle en synchronie comme en diachronie et leur étude permet de dépasser une vision « atomiste » des sons, de voir le langage comme une « forme », ou un système. Et, en étudiant l'inventaire des phonèmes d'une langue, leurs propriétés distributionnelles statiques ou les processus dynamiques qui les affectent, on constate la récurrence de certaines dimensions organisatrices : c'est à leur mise au jour que répond le projet de Troubetzkoy. Celui-ci commence par offrir une taxonomie qui se veut complète des types d'oppositions attestées dans les systèmes phonémiques. Dans l'étude d'une langue, on doit d'abord s'interroger sur la place qu'occupe une opposition dans le système phonémique entier. Par exemple, l'opposition entre /p/ et /b/ en français est la seule paire de phonèmes partageant les traits [bilabial, plosif]. Cette affinité fait donc de /p/ et /b/ une opposition dite bilatérale. En même temps, le rapport entre /p/ et /b/ se retrouve, comme on l'a vu, dans d'autres paires de phonèmes : p :b = t :d = k :g, etc. Cette opposition sera dite proportionnelle. On examinera ensuite la nature même de l'opposition entre deux phonèmes.

15 Troubetzkoy oppose les relations binaires aux relations graduelles. Ainsi, dans les accents du français où l'on distingue *fi*, *fée*, *fait*, *fa*, on décrira la série des voyelles antérieures non-arrondies /ı ɛ E ɑ/ comme une opposition graduelle. Ce type d'étude mène à la découverte de véritables lois qui structurent les langues particulières et parfois même toutes les langues. Par exemple, on sait que si une langue possède des nasales sourdes au niveau phonémique, elle possède les nasales sonores correspondantes. Au total, les *Principes de phonologie* de Troubezkoy répondent tout à fait au grand slogan du structuralisme, « la langue est un système où tout se tient ».

16 La théorie des traits distinctifs prend une orientation nouvelle dans le travail de Roman Jakobson. Celui-ci avait contribué à lancer le *Cercle linguistique de Prague* en 1926 et avait collaboré très étroitement avec Troubetzkoy. Néanmoins, surtout à partir du décès prématuré de ce dernier en 1938, Jakobson commença à rejeter un certain nombre de présupposés partagés par les saussuriens et les praguois. Tout d'abord, selon lui, l'unité ultime de l'analyse phonologique n'est plus le phonème mais le trait distinctif. La tâche du phonologue n'est plus de dégager un inventaire phonémique mais de reconstruire les systèmes phonologiques à partir de l'atome ultime de la description, à savoir le trait distinctif. Dans la mesure où les phonèmes (comme faisceaux de traits distinctifs simultanés) continuent à jouer un rôle central dans la description de Jakobson, la distinction entre les deux positions peut paraître subtile, voire métaphysique. Néanmoins, elle s'éclaire lorsqu'on relie le débat à la question de l'universalité des traits distinctifs. Pour le structuralisme européen ou américain classique, les phonèmes sont des entités propres à chaque langue et la façon dont leurs réalisations découpent la substance phonique est arbitraire. De la même manière que le continuum des couleurs est censé être divisé de façon arbitraire par chaque langue, le continuum articulatoire supportera une infinité de divisions possibles. Les seules contraintes sont les limites articulatoires (ou perceptuelles) très générales qui pèsent sur la production (ou la perception) des sons : s'il est théoriquement possible de produire une infinité de voyelles dans le gradient entre /i/ et /a/, les langues ne permettent que peu d'oppositions pertinentes de ce type car elles seraient difficiles à distinguer à l'oreille. Cela étant posé, l'Américain Joos a pu cependant affirmer que « les langues pouvaient être différentes les unes des autres sans limites et de façon imprévisible ».

17 Jakobson va plus loin que ses prédécesseurs en rejetant le principe de l'arbitraire du signifiant phonique. La récurrence des traits dans les inventaires de phonèmes des langues du monde, leurs combinaisons, les processus synchroniques et diachroniques qui les affectent, le font pencher vers une hypothèse non pas relativiste mais universaliste. Il postule, en effet, un ensemble universel de 12 traits distinctifs dans lequel chaque langue vient puiser un sous-ensemble, lui-même structuralement contraint, pour constituer son système phonologique. Par ailleurs, Jakobson défend l'idée que toutes les oppositions se ramènent en dernier ressort à des relations binaires (du type : présence vs. absence d'une propriété), les relations vraiment graduelles étant à son avis si rares qu'on peut les négliger. Cette hypothèse correspond chez lui à l'idée que les neurones opèrent en mode binaire. De même, la théorie de l'information classique, dont il s'inspire également, ramène le décodage à des séquences de décisions alternatives de type oui/non.

18 Jakobson offre donc un cadre qui combine universalité et relativité. Il y a des primitives phonologiques universelles mais leur mise en œuvre dépend de la langue considérée. C'est sans nul doute ce type d'approche qui a fasciné Lévi-Strauss. Il importe ici de noter que la version du structuralisme linguistique qu'il découvre à travers la phonologie est très élaborée. Elle va bien au-delà de la simple théorie saussurienne de la « valeur » des signes linguistiques qui en constitue au demeurant le principe fondateur. Le primat des relations sur les éléments, de la « langue comme système de différences » pour parler comme Saussure, et donc la nécessité de la considérer comme un système au lieu de traiter isolément de ses composants, est bien au cœur de la phonologie structuraliste. Mais celle-ci va plus loin en cherchant à découvrir, en amont du niveau des phonèmes, les lois de composition des traits distinctifs qui contraignent le système phonémique de chaque langue – des lois qui n'ont aucune chance d'accéder à la conscience spontanée des locuteurs et que Lévi-Strauss considère comme des produits de l'esprit. Ce sont donc, en définitive, des contraintes formelles, voire logiques, qui commandent la réalité empirique de la langue et conditionnent sa fonction de code sémantique apte à la communication.

19 C'est d'abord dans le domaine de la parenté que Lévi-Strauss met en application les leçons de la phonologie. Certes, comme il l'a toujours souligné, il ne s'agit pas pour l'anthropologie d'importer les concepts des linguistes, il faut forger ses propres outils formels. Mais, dans ce cas, la transposition lui paraît fondée sur une proximité réelle, à la fois formelle et fonctionnelle. Il écrit :

> Dans l'étude des problèmes de parenté […], le sociologue se voit dans une situation formellement semblable à celle du linguiste phonologue : comme les phonèmes, les termes de parenté sont des éléments de signification ; comme eux, ils n'acquièrent cette signification qu'à condition de s'intégrer en systèmes ; les « systèmes de parenté », comme les systèmes phonologiques, sont élaborés par l'esprit à l'étage de la pensée inconsciente ; enfin la récurrence, en des régions éloignées du monde et dans des sociétés profondément différentes, de formes de parenté, règles de mariage, attitudes pareillement prescrites entre certains de type de parents, etc., donne à croire, que, dans un cas comme dans l'autre, les phénomènes observables résultent du jeu de lois générales, mais cachées. (1958[1974 : 56-57])

20 Ces « lois générales » sont pour lui, comme celles qui régissent la distribution des phonèmes, l'expression de contraintes logiques au sein d'une combinatoire, et ce sont elles qui conditionnent les structures de parenté empiriquement observables tout en assurant leur fonctionnalité sociale. Ce ne sont pas les fonctions sociales de la parenté qui déterminent ces structures, comme le voulaient les fonctionnalistes. C'est donc bien la phonologie qui inspire la théorie qu'il propose.

21 Il en va de même pour l'autre grand domaine des études lévistraussiennes, l'analyse des mythes (cf. par exemple les quatre volumes *Mythologiques* de 1964 à 1971). On en retient généralement – et c'est déjà une rupture essentielle avec les anciennes théories du symbolisme – l'idée qu'il convient toujours de retrouver, dans un contexte ethnographique particulier, les ressources sémantiques de chaque récit, c'est-à-dire les oppositions de traits qui caractérisent ses actants selon ce que Lévi-Strauss appelle la « logique du sensible » : ce que nous dit un mythe dépend de la valeur (au sens saussurien) des signes qu'il manipule dans un contexte narratif donné. Selon les termes auxquels il est corrélé, un même objet n'aura pas la même signification. Par exemple, dans un couple d'opposition oiseau/serpent, le serpent connotera le bas, le monde chtonien par opposition au monde céleste ; dans une série analogique du type serpent//aigle//cerf (telle qu'on peut en trouver dans la littérature médiévale), il y a de bonnes chances pour qu'il soit associé à l'idée d'immortalité, les trois animaux considérés étant sujets à des « mues » conçues comme autant de rajeunissements.

22 C'est pour l'essentiel à ce premier niveau que se situent les « analyses structurales » proposées par les anthropologues qui ont prolongé l'œuvre de Lévi-Strauss. Mais il est certain que son projet était à la fois plus abstrait et plus ambitieux. Dès ses textes de 1952, il entend dépasser ce premier niveau d'interprétation sémantique des mythes pour découvrir la syntaxe, ou, si l'on préfère, les lois de composition de la « langue » du mythe en mettant au jour des propriétés formelles universelles, dont la fameuse « formule canonique » qu'il a en fait assez peu utilisée, mais qu'il semble considérer comme une de ses découvertes les plus essentielles. On retrouve ainsi dans sa démarche le programme de la phonologie : non seulement décrire la structure phonémique d'une langue, mais aussi l'expliquer par des lois surplombantes. Et c'est cette forte dépendance de sa théorie à ce modèle, jointe sans doute à une interprétation discutable de sa capacité à rendre compte du langage dans son entier, déjà présente chez Jakobson, qui explique aujourd'hui en partie les critiques faites au structuralisme, tant en linguistique qu'en anthropologie.

Noam Chomsky : la fin d'une aventure ?

23 La montée de la linguistique chomskyenne marque la fin de la relation forte entre linguistique et anthropologie prônée par Jakobson et Lévi-Strauss. La linguistique, pour Lévi-Strauss, est intégrée aux sciences sociales. Pour Chomsky, elle fait partie des sciences cognitives et constitue même un modèle pour le paradigme cognitiviste. Ce n'est pas le lieu de reprendre les arguments de Chomsky en faveur d'une grammaire universelle. Ce qui est en jeu, nous semble-t-il, est une divergence profonde quant aux réponses à apporter à ces trois questions : - dans l'analyse du langage, qu'est-ce qui peut/qui doit être formalisé ?

- l'étude de la langue est-elle une bonne clé pour comprendre le langage humain ?
- les modèles de la linguistique sont-ils exportables, ou bien le langage a-t-il une absolue spécificité ?

Cela se voit très bien dans ce que Chomsky dit de Lévi-Strauss et de la phonologie structurale dans *Language and Mind* (1968 : 65-66) :

> Il y a eu quelques tentatives pour étudier la structure d'autres systèmes comparables au langage – l'étude de la parenté, des taxonomies populaires vient à l'esprit, par exemple. Mais jusqu'ici, du moins, rien n'a été découvert dans ces domaines qui soit comparable au langage, même grossièrement. Personne, à ma connaissance, n'a consacré plus de réflexion à ce problème que Lévi-Strauss [Chomsky fait référence à *La pensée sauvage* J.-P.A, JD] Néanmoins, je ne vois pas quelles conclusions peuvent être tirées de l'étude de ces matériaux au-delà du fait que la pensée sauvage essaie d'imposer quelque organisation au monde physique – que les humains classifient, si du moins ils accomplissent des actes mentaux. Spécifiquement, la critique bien connue que Lévi-Strauss fait du totémisme semble se réduire à guère plus que cette conclusion.

24 Selon Chomsky, les structures mises au jour par les phonologues ne sont qu'un épiphénomène. Si les règles phonologiques ont un intérêt, c'est par leurs propriétés formelles en tant que règles, et non par la mise au jour des régularités qu'elles engendrent dans une langue donnée : ces dernières restent largement contingentes et ne sont pas à proprement parler formalisables. D'où cette conclusion diamétralement opposée à celle du Lévi-Strauss des années 1940 : « On ne peut attendre de la phonologie structuraliste, en elle-même, qu'elle procure un modèle utile pour l'analyse d'autres systèmes culturels et sociaux. »

25 Lévi-Strauss, de son côté, exprime dans ses entretiens avec Didier Éribon son manque d'intérêt pour les développements actuels de la linguistique et émet de fortes réserves sur le paradigme chomskien. Les oppositions entre les positions des deux hommes sont assurément nombreuses et semblent souvent inconciliables. En fait, c'est tout le modèle « structuraliste » de collaboration entre anthropologie et linguistique qui est remis en question à la fois par la volonté de dépasser les résultats de la linguistique structurale et par une conception différente, issue du paradigme cognitiviste, de ce qu'il en est de l'« esprit humain ». Cette notion d'esprit humain reste, au demeurant, un concept majeur de la pensée de Lévi-Strauss. N'y a-t-il donc pas un malentendu plus qu'une opposition radicale ? Tel est, sur l'essentiel, le point de vue exprimé par Dan Sperber dans son article sur Lévi-Strauss repris dans *Le savoir des anthropologues*. Selon lui, Lévi-Strauss serait, dans ses intentions comme dans certains aspects de ses résultats, très proche des cognitivistes, mais cet aspect central de sa pensée serait perturbé (et du même coup rendu peu lisible) en raison de son recours à des concepts inadéquats issus de la linguistique structurale. Cela permet sans doute de repenser sur de nouvelles bases les rencontres possibles de l'anthropologie avec une linguistique elle-même revisitée à la lumière du cognitivisme.

Quelques conclusions

26 Linguistique et anthropologie ont fortement divergé depuis la fin des années soixante. Cela tient sans nul doute à l'évolution de chacune des deux disciplines, mais nous n'avons retenu ici que celle de la linguistique. D'où le rôle capital que nous avons reconnu à Chomsky qui, en ne percevant rien d'essentiel à sauver dans la démarche de Lévi-Strauss, a véritablement coupé les ponts avec l'anthropologie. De même, les travaux du psycholinguiste Pinker développent un universalisme cognitif qui insiste lui aussi sur le fait que l'esprit n'est pas une *tabula rasa* que les systèmes sociaux modèlent à leur gré (en particulier, Pinker 2002). En philosophie, on connaît la position modulaire du philosophe Fodor (assez proche de celle de Chomsky). Ce dernier est rejoint indirectement par la tradition pragmatique qui remonte à Austin et Grice et trouve son apogée dans la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Cette tradition pragmatique, tout en se penchant sur les énoncés proférés en situation plutôt que des phrases abstraites comme la théorie chomskyenne, est fondée sur la prémisse que les calculs interprétatifs qu'accomplissent les êtres humains ne sont pas spécifiques à telle ou telle langue – ni même au seul domaine du traitement des inputs linguistiques – mais relèvent de stratégies cognitives propre à l'espèce humaine en général. Dans cette optique, les stratégies locales dictées par les conventions de telle ou telle culture, et plus généralement la structure des codes, ne semblent pas présenter un intérêt majeur.

Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.
Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Boas, Franz (1911), *Handbook of American Indian Languages*. Washington, D.C.: Smithsonian Institute.
DOI : 10.2307/1892936

Chomsky, Noam (1968), *Language and Mind*. New York: Harcourt, Brace & World.
DOI : 10.1017/CBO9780511791222

Dosse, François (1991), *Histoire du structuralisme I. Le champ du signe, 19451966*. Paris : Éditions la Découverte.

Dosse, François (1992), *Histoire du structuralisme II. Le chant du cygne, 1967 à nos jours*. Paris : Éditions la Découverte.

Lévi-Strauss, Claude (1945), L'analyse structurale en linguistique et en anthropologie. *Word* 1(2) : 1-21. (Réimprimé comme ch. 2 in LéviStrauss, 1958).
DOI : 10.1080/00437956.1945.11659244

Lévi-Strauss, Claude (1958), *Anthropologie structurale*. Paris : Plon. (Cité d'après la réédition Pocket, 1996).

Lévi-Strauss, Claude (1962), *La pensée sauvage.* Paris, Plon.

Lévi-Strauss, Claude (1964), *Mythologiques*, t. I : *Le Cru et le cuit*, Paris, Plon.

Lévi-Strauss, Claude (1967), *Mythologiques*, t. II : *Du miel aux cendres*, Paris, Plon.

Lévi-Strauss, Claude (1968), *Mythologiques*, t. III : *L'Origine des manières de table*, Paris, Plon.

Lévi-Strauss, Claude (1971), *Mythologiques*, t. IV : *L'Homme nu*, Paris, Plon.

Lévi-Strauss, Claude (1988), *De près et de loin.* Entretiens avec Claude Lévi-Strauss par Didier Eribon. Paris : Odile Jacob.

Martinet, André (1960), *Éléments de linguistique générale,* Paris : Colin.

Pinker, Steven (2002), *The Blank Slate: The Modern Denial of Human Nature*. Harmondsworth : Penguin Books.

Saussure, F. de (1916), *Cours de linguistique générale*, Édition critique préparée par Tulio de Mauro, 1972, Paris : Payot.

Sperber, Dan (1981), *Le savoir des anthropologues. Trois essais*. Paris : Hermann.

Sperber, Dan & Wilson Deidre (1989), *La pertinence. Communication et cognition.* Traduit de l'anglais par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber. Paris, Editions de Minuit.

Troubetzkoy, Nikolaï Sergueïevitch (1939), *Grundzüge der Phonologie*. Travaux du Cercle linguistique de Prague, 7. Traduction française de J. Cantineau, *Principes de phonologie*, Paris : Klincksieck, 1970.

Pour citer cet article

Référence papier
Jacques Durand et Jean-Pierre Albert, « Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss : linguistique et anthropologie structurales », *Caravelle*, 96 | 2011, 151-163.

Référence électronique
Jacques Durand et Jean-Pierre Albert, « Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss : linguistique et anthropologie structurales », *Caravelle* [En ligne], 96 | 2011, mis en ligne le 01 août 2019, consulté le 22 juillet 2025. URL : http://journals.openedition.org/caravelle/4586 ; DOI : https://doi.org/10.4000/caravelle.4586

Auteurs

Jacques Durand
Université de Toulouse

Jean-Pierre Albert
Université de Toulouse

Droits d'auteur

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

ISSN électronique 2272-9828